

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Lutte contre la rage : un objectif vaccinal de 70 % dans une décennie

G.R.M
Libreville/Gabon

Ce jeudi 28 septembre 2023, le Gabon commémore la 17^e Journée mondiale contre la rage sous le thème "Tous pour un, une seule santé pour tous". Ce thème, à en croire le Pr Adrien Mongoungou, le ministre en charge de la Santé, appelle la population "à une appropriation du point de croisement entre la santé humaine et celle des animaux".

Le membre du gouvernement a tenu ses propos hier à la faveur du discours prononcé à l'occasion de cet événement. Allocution au cours de laquelle il s'est remémoré l'année 1885, lorsque Louis Pasteur a montré que l'administration de plusieurs doses de vaccin antirabique à une personne mordue par un animal contaminé permet d'éviter la survenue de la maladie chez l'être humain.

Le Gabon, comme la plupart des pays, est situé dans une zone à haut risque d'exposition au virus de la rage. En partie en raison du nombre important de chiens errants présents dans tous les coins et recoins de nos villes. "Et en l'absence de prise en charge adéquate, les personnes mordues, léchées ou griffées par un chien, ou par un autre mammifère infecté par le virus rabique développent les signes de la rage après une période d'incubation de durée variable, qui est habituellement de quelques semaines mais parfois de quelques jours", alerte le ministre.

Lequel a rappelé les statistiques de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui rapportent que "la rage occasionne, dans le monde, environ 60 mille victimes humaines chaque année, soit un cas de rage toutes les 9-10 minutes". Ces cinq dernières années, 8 cas de rage humaine ont été notifiés au Gabon. Le nombre

estimatif de décès, évitables par la vaccination, pourrait être de 100 à 200 chaque année. Il y a donc lieu de s'alarmer.

Et c'est pour cette raison que cette maladie tropicale négligée, sous-diagnostiquée et sous-notifiée a été prise en compte comme priorité dans le Plan national de développement sanitaire 2017-2021, souligne le Pr Adrien Mongoungou. En l'absence de la mise en place d'une structure de référence dédiée, le service de santé animale de la Direction générale de l'élevage continue donc à collaborer avec le centre de santé de Nzeng-Ayong qui assure, sans moyens adéquats, la prise en charge d'une vingtaine de cas de morsure chaque mois. Considérée comme une urgence de santé publique, le général Brice Clotaire Oligui Nguema, président de la Transition, a instruit le gouvernement de développer une synergie avec le département ministériel en charge de la santé animale, afin de mener une campagne de vaccination de masse des chiens



Photo: DR
Le ministre de la Santé lors de son allocution

sur une période de 10 à 13 ans. Ce, pour espérer atteindre la couverture vaccinale d'au moins 70 % nécessaires à l'éradication du risque d'exposition au virus de la rage chez les êtres humains. Le ministre de la Santé précise que cette stratégie doit s'étendre à une gestion intégrée des cas de morsures basée sur la sensibilisation des populations

aux bonnes pratiques et la surveillance intégrée des cas de morsures par les services de la santé humaine et de la santé animale.

"C'est dans ce cadre que nous avons initié l'atelier sur la surveillance intégrée des morsures au centre de santé de Nzeng-Ayong et la sensibilisation en milieu scolaire,

en collaboration avec les autres parties prenantes. L'impact prévisionnel d'ici décembre 2023 est l'actualisation des outils de gestion pour la surveillance intégrée des cas de morsures ainsi que l'amélioration du respect du taux d'achèvement des protocoles de vaccination pré et post-exposition", a conclu le Pr Adrien Mongoungou.

Suspension de Canal + Elles au Cameroun : gare au Gabon !

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

LES programmes de Canal + Elles à destination du public féminin sont désormais suspendus "sans délai et jusqu'à nouvel avis" chez nos voisins camerounais. C'est Jeune Afrique qui a rapporté l'information que le CNC, l'organe de régulation et de consultation chargé de la surveillance des médias diffusés au Cameroun a, le 22 septembre dernier, sommé le groupe Canal + international, propriétaire et diffuseur de Canal + Elles, d'interrompre la diffusion de sa chaîne à destination

du Cameroun. Le Conseil national de la communication camerounais dénonce en effet des "programmes véhiculant des pratiques obscènes à tendance homosexuelle et portant atteinte aux lois et valeurs en vigueur dans le pays" indique le confrère panafricain. Une suspension qui devrait faire école partout, notamment au Gabon où la question de l'homosexualité demeure problématique. À tel point que pour restaurer les valeurs qui devraient guider tous les Gabonais, les autorités de la Transition ont vite fait, le 4 septembre dernier, de prendre position en faveur du mariage



Photo: AFP/L'Union

Canal+ Elles suspendue au Cameroun pour programmes véhiculant des pratiques obscènes.

comme l'union entre deux personnes de sexes différents. Comme le souligne l'article 25 de la charte de la Transition au chapitre 4 traitant des libertés, devoirs et droits.

Des valeurs que tous les opérateurs exerçant dans notre pays se doivent de véhiculer et respecter scrupuleusement pour éviter également d'éventuelles sanctions.